

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 12 Mai 2021	Séance du : Mardi 25 Mai 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le vingt-cinq mai à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 41	
Présents : 31	Pour : 41	
Absents : 4	Contre : 0	
Représentés : 10	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras) représenté par Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault représentée par M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault) représenté par Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) représenté M. Claude REVEL (Canet).

Absent(e)s : M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

03. Convention de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault et la Communauté de communes du Clermontais.

Monsieur REVEL expose :

CONSIDERANT que la Communauté de communes du Clermontais et la CCI Hérault souhaitent renforcer leur collaboration en faveur du développement économique en formalisant leurs accords par la signature d'une convention de partenariat.

Cette convention organise la coordination des interventions de la Communauté de communes du Clermontais et de la CCI Hérault dans les domaines suivants pour une durée de 3 ans

- Etude sur le développement commercial en périphérie et dans les centralités
- Animation des entreprises et événementiels
- Etudes et observatoires économiques

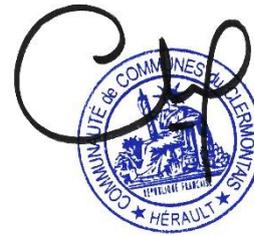
Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la participation financière de la Communauté de communes du Clermontais pour un montant de 10 000€ TTC
- **APPROUVE** la convention de partenariat à intervenir entre la Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault et la Communauté de communes du Clermontais telle que présentées en pièce annexe.
- **ACTE** que les crédits nécessaires au paiement de cette convention sont prévus au budget.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.